

Compte-rendu de la réunion du comité famille tenue le lundi 28 juin 2010 à 18 :30 à la bibliothèque municipale 101 Place de la mairie, Stukely-Sud

Présence :

Mme Margot Hébert Mme Isabelle Courret M. Bernard Courret
M. Denis Garneau, conseiller remplaçant Mme Annick Rousseau conseillère responsable
Mme Jenny Rondeau Mme Christina Richard

Absente : Mme Dominique Morin

Personne ressource : Paul Monette

1. Distribution de l'ODJ.
2. Distribution du Procès-verbal de la réunion du 9 juin 2010
3. Discussion et définition du Comité famille et son mandat à déposer au Conseil municipal de juillet.
 - a. « Le comité famille est un comité consultatif. Il a le mandat d'assumer la démarche pour l'élaboration de la politique familiale et Municipalité amie des aînés. Il coordonne la consultation, la rédaction et la diffusion de la politique familiale. Enfin il voit à la réalisation du plan d'action dans la communauté au fil des ans ».
4. Le calendrier de réalisation sera aussi présenté au Conseil pour approbation.
 - a. La démarche et le calendrier seront présentés dans la diligence au début du mois d'août.
 - b. Un questionnaire sera envoyé avec enveloppe de retour timbrée à toutes les familles. Retour fin août début septembre.
 - i. Ce questionnaire sera accompagné d'un préambule expliquant la démarche, son importance et ses conséquences pour la municipalité. Il y sera mention du financement reçu du gouvernement québécois et du support à la démarche du carrefour municipal.
 - ii. Le préambule mentionnera aussi l'importance de la participation de tous. Une question portera sur l'implication et la participation que les gens sont prêts à donner pour la réalisation et le suivi de la politique familiale.
 - iii. Enfin ce préambule inclura le calendrier de réalisation.
 - c. Milieu septembre, la personne ressource à la rédaction, compilera les données reçues et en fera rapport. Il en ressortira les points forts et ceux-ci seront présentés aux groupes de consultation.
 - i. Pendant tout le mois d'octobre : 4 groupes représentant tous les groupes familiaux et groupe d'âge seront consultés
 1. Groupe 1 : Les jeunes (12- 20 ans)
 2. Groupe 2 : Les plus âgés (55 et +)
 3. Groupe 3 : Les familles avec jeunes enfants

4. Groupe 4 : Les couples sans enfant, les personnes seules de tous les âges.
 - d. Novembre l
 - e. a personne ressource rédigera la politique familiale et le plan d'action découlant de ces consultations. Fin novembre le texte sera présenté au Comité famille pour approbation.
 - f. Conseil municipal de décembre : Résolution acceptant la politique familiale et le plan d'action triennal.
 - g. Janvier-février 2011 : Diffusion de la politique et corrélation entre les priorités reconnues au plan d'action triennal et le budget voté et disponible. Le comité famille verra à la réalisation du plan d'action avec le budget disponible.
5. Le comité famille sera composé de 5 personnes (minimum) à 7 personnes (idéal)
 - a. Il est formé idéalement de personnes représentant chaque groupes d'âge et de type de famille reconnue.(avec et sans enfants), personne seule.
 - b. Un(e) conseiller(e) est responsable du comité.
6. Le Conseil municipal a décidé de remplacer M. Monette à titre d'agent de développement. Il y aura donc une personne ressource pour continuer le travail de coordination, de consultation et de rédaction de la politique familiale.
7. La prochaine rencontre se tiendra lundi le 5 juillet. Elle portera essentiellement sur le questionnaire. Paul remettra des exemples de questionnaires d'ici la fin de la semaine afin de se préparer pour lundi soir.
8. Fin de la réunion à 21 h.

